



Logement sans boite aux lettres personnels

Par **iziste**, le **25/09/2016** à **23:06**

Bonsoir,

Je suis locataire d'un studio qui se trouve dans une "maison" qui accueil 4 studio. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de boite aux lettres personnels, il y a juste une fente dans la porte d'entrée principale donc le courrier tombe par terre directement.

Est-ce obligatoire d'avoir une boite aux lettres personnels ?

Puisque avec cette fente, le courrier peut facilement être perdu ou récupérer par les autres locataires.

Il y a 4 boites aux lettres à l'intérieur, dont une casser, sa serait possible de donner une clé de la porte principale pour que le facteur mette le courrier dans les boites aux lettres respectives ?

Merci d'avance.

Par **springfield**, le **26/09/2016** à **09:48**

Bonjour,

Les facteurs utilisent un pass vigik pour rentrer dans les immeubles collectifs dont les boîtes aux lettres ne sont pas accessible depuis la rue.

Il faut soit déplacer les boites aux lettres en les rendant accessible depuis la rue soit installer un vigik.

Par **iziste**, le **28/09/2016** à **22:02**

Bonjour,

Merci de votre réponse, est-ce obligatoire d'avoir une boite aux lettres individuel lorsqu'on est locataire d'un studio meublé ?